



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/26
16 avril 2015

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-quatorzième réunion
Montréal, 18 – 22 mai 2015

PROPOSITION DE PROJET : COSTA RICA

Ce document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche) PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Costa Rica

I) TITRE DU PROJET	AGENCE	APPROUVÉ À LA RÉUNION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I)	PNUD (principale)	64 ^e	35 % d'ici 2020

II) DERNIÈRES DONNÉES – ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe I)	Année : 2013	12,6 (tonnes PAO)
--	--------------	-------------------

III) DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année : 2013	
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123					0,1				0,1
HCFC-124					0,0				0,0
HCFC-141b					2,6				2,6
HCFC-141b dans des polyols pré-mélangés importés					0,0				0,0
HCFC-142b					0,2				0,2
HCFC-22					10,0				10,0

IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
2009 - 2010 de base :	14,1	Point de départ des réductions globales durables :	32,21
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	18,93	Restante :	13,28

V) PLAN D'ACTIVITÉS		2015	2016	2017	2018	2019	Total
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	1,0	0,0	1,7	0,0	0,9	3,7
	Financement (\$ US)	66 650	0	113 950	0	60 200	240 800

VI) DONNÉES DU PROJET		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal		s.o.	s.o.	14,10	14,10	12,69	12,69	12,69	12,69	12,69	9,17	12,69
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)		s.o.	s.o.	14,10	14,10	12,69	12,69	12,69	12,69	12,69	9,17	12,69
Financement convenu (\$ US)	PNUD Coûts de projet	761 523	0	168 000	0	62 000	0	106 000	0	56 000	0	1 153 523
	Coûts d'appui	57 114	0	12 600	0	4 650	0	7 950	0	4 200	0	86 514
Financement approuvé par ExCom (\$ US)	Coûts de projet	761 523	0	168 000	0	0,0	0	0	0	0	0	929 523
	Coûts d'appui	57 114	0	12 600	0	0,0	0	0	0	0	0	69 714
Total du financement demandé pour approbation à la présente réunion (\$ US)	Coûts de projet	0	0	0	0	62 000	0	0	0	0	0	62 000
	Coûts d'appui	0	0	0	0	4 650	0	0	0	0	0	4 650

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
---------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Costa Rica, le PNUD à titre d'agence d'exécution principale, a présenté à la 74^e réunion une demande de financement pour la troisième tranche de la phase 1 du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 62 000 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 4 650 \$ US. La présentation comprend un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche et le plan de mise en oeuvre de la tranche de 2015 et 2017.

Rapport sur la consommation de HCFC

Consommation de HCFC

2. Le gouvernement du Costa Rica a déclaré une consommation estimative de 12,59 tonnes PAO de HCFC en 2014. Le tableau 1 montre la consommation de HCFC en 2010-2014.

Tableau 1 Consommation de HCFC au Costa Rica (2010-2014, données de l'Article 7)

HCFC	2010	2011	2012	2013	2014*	De base
Tonnes métriques						
HCFC-22	170,95	338,62	308,67	178,161	178,27	181,88
HCFC-123	0,00	0,06	0,54	2,78	2,90	0,35
HCFC-124	1,95	0,00	2,31	0,83	0,90	3,95
HCFC-141b	36,89	28,43	48,62	23,41	23,14	32,58
HCFC-142b	7,15	0,00	9,36	2,42	2,43	6,17
Total HCFC (tm)	216,94	367,11	369,5	207,601	207,64	216,94
HCFC-141b dans des in polyols pré-mélangés importés	161,56	170,00	0,00	0,00	0,00	164,61**
Tonnes PAO						
HCFC-22	9,40	18,62	16,98	9,80	9,80	10,00
HCFC-123	0,00	0,00	0,01	0,06	0,06	0,01
HCFC-124	0,04	0,00	0,05	0,02	0,02	0,09
HCFC-141b	4,06	3,13	5,35	2,58	2,55	3,58
HCFC-142b	0,46	0,00	0,61	0,16	0,16	0,40
Total HCFC (tonnes PAO)	13,96	21,75	23	12,62	12,59	14,08
HCFC-141b dans des polyols pré-mélangés importés`	17,77	18,70	0,00	0,00	0,00	18,11**

*Consommation estimative en 2014, aucunes données déclarées pour l'Article 7 ou le programmes de pays présenté

**Consommation moyenne 2007-2009

3. Les données sur les HCFC indiquaient une réduction de 10 pour cent de la consommation du Costa Rica. Les données estimatives pour 2014, qui sont basées sur le système d'autorisation, indiquent une consommation similaire, mais elle doivent être vérifiées et comparées aux données du Bureau des douanes. Depuis 2012, il n'y a eu aucune importation de polyols pré-mélangés avec du HCFC-141b. La réduction de la consommation entre 2012 et 2013 est attribuable à la mise en oeuvre stricte du système de contingentement et la réduction de plus de 50 pour cent de la consommation de HCFC-141b après 2012.

Rapport sur la mise en oeuvre du programme de pays

4. Le gouvernement du Costa Rica a déclaré, dans son rapport sur la mise en oeuvre du programme de pays, des données sur la consommation sectorielle de HCFC pour 2013 qui concordent avec les données déclarées dans le cadre de l'Article 7. Le rapport sur les données du programme de pays de 2014 est attendu le 1^{er} mai 2015.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche du PGEH

Cadre juridique

5. Le système d'autorisation d'import-export du gouvernement du Costa Rica, qui couvre les HCFC, est en vigueur depuis 2010, et le système de contingentement est opérationnel depuis 2013. Pendant la mise en oeuvre des tranches précédentes, la Direction générale des douanes (Directorate General of Customs) et l'Unité nationale d'ozone (UNO) ont développé un système en ligne afin de faciliter et de renforcer le suivi des importations de HCFC. Ce système fournit un mécanisme qui permet au bureau des douanes de vérifier et de comparer en ligne les permis d'importation émis par le Ministère de l'Environnement (MINAE). Les demandes pour les permis d'importation peuvent aussi se faire en ligne, ce qui permettra au gouvernement de revoir régulièrement le système de contingentement et d'effectuer au besoin les ajustements visant à respecter la conformité aux mesures du Protocole de Montréal.

6. De la formation a été dispensée à plus de 220 utilisateurs du système de données des douanes afin de mettre entièrement en oeuvre le suivi du système en ligne.

Secteur de la fabrication

7. La phase I du PGEH comprenait la reconversion d'Atlas Industrial, SA, une filiale de Mabe, et le plus important fabricant d'équipements de réfrigération domestique et le plus grand consommateur de HCFC-141b contenus dans les polyols pré-mélangés importés au pays. L'entreprise s'est reconvertie à l'utilisation du cyclopentane comme agent de gonflage pour la mousse isolante au polyuréthane. Le projet a été achevé en juillet 2013, et le protocole de transfert a eu lieu en septembre 2013, ce qui a permis d'éliminer 14 tonnes PAO du HCFC-141b contenu dans des polyols pré-mélangés importés. Le PNUD a indiqué qu'aucun problème majeur ne s'était manifesté durant la mise en oeuvre du projet.

Secteur de l'entretien en réfrigération

8. Le gouvernement visait à améliorer les capacités des institutions nationales pour la formation des techniciens d'entretien, en intégrant de nouveaux cours sur les bonnes pratiques qui feraient partie des cours offerts par l'Institut de formation national (INA). Ces cours spécialisés seront disponibles à compter de 2015. L'Institut de formation national a aussi collaboré avec un institut technique situé en Colombie (National Apprenticeship Service, SENA), qui se spécialise dans les équipements de réfrigération industrielle et les climatiseurs résidentiels (RAC), afin de finaliser les exigences du curriculum, d'évaluer les besoins éducatifs, et de former des enseignants et des professeurs. En 2014, quelque 17 instituteurs de l'Institut de formation national ont reçu leur certificat de formation de SENA. En partenariat avec l'établissement de formation situé au Brésil, on est à élaborer un cours sur l'utilisation de l'ammoniac comme frigorigène.

9. Afin de renforcer la capacité de récupération et de réutilisation des HCFC, cinq unités de récupération, dix cylindres de 30 livres et un de 1000 livres ont été achetés et distribués aux instituts de formation technique.

Unité de mise en oeuvre et de suivi du projet (Groupe de gestion des projets)

10. La gestion de projet et le suivi du PGEH sont effectués par l'Unité nationale d'ozone (UNO), avec le soutien d'une commission inter-agence dirigée par le Département de l'Environnement et d'autres agences responsables du respect de la conformité au Protocole de Montréal. La commission conseille l'Unité nationale d'ozone quant à son calendrier de travail pour la mise en oeuvre du PGEH, ainsi que pour la répartition des tâches et les responsabilités. L'Unité nationale d'ozone dirige l'interaction avec les parties intéressées pour le projet mise en oeuvre, la vulgarisation de l'information et la gestion quotidienne des activités du PGEH.

Financement décaissé

11. En mars 2015, des 929 523 \$ US approuvés jusqu'à maintenant, 801 769 \$ US (86 pour cent) avaient été décaissés. Le taux de décaissement pour la deuxième tranche est de 39 pour cent du montant approuvé (66 998 \$ US des 168 000 \$ US). Le solde de 127 754 \$ US sera décaissé en 2015.

Plan de mise en oeuvre de la troisième tranche du PGEH

12. Les activités suivantes seront mises en oeuvre à la troisième tranche de financement du PGEH :
- (a) Renforcement de la capacité des techniciens d'entretien en intégrant la formation en bonnes pratiques au curriculum des instituts de formation, promouvoir l'utilisation de frigorigènes naturels, renforcer l'association en réfrigération, poursuivre la formation des techniciens par le truchement de l'institut national de formation, et terminer le processus de certification des techniciens (50 000 \$ US);
 - (b) Formation de 125 autres agents de douanes pour le nouveau système d'autorisation en ligne (4 500 \$ US);
 - (c) Achèvement de l'élaboration d'un système d'éco-étiquetage pour les climatiseurs résidentiels écoénergétiques, en ayant au moins quatre types de systèmes accrédités et obtention de l'engagement de quatre entreprises en ce qui a trait à l'importation d'équipements écoénergétiques (5 000 \$ US); et
 - (d) Assistance technique pour des activités de projets (Groupe de gestion de projets) (2 500 \$ US).
13. Le reste du financement de la tranche précédente sera utilisé pour élaborer un système de gestion des SAO indésirables, y compris les HCFC, qui faisait partie du plan de la phase I du Costa Rica.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**OBSERVATIONS**Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche du PGEH*Cadre juridique*

14. Le gouvernement du Costa Rica a établi à 11,29 tonnes PAO les contingentements d'importation de HCFC pour 2015, ce qui est inférieur à la consommation maximale admissible dans le cadre du Protocole de Montréal (12,89 tonnes PAO), et l'accord entre le gouvernement et le Comité exécutif.

Secteur de l'entretien en réfrigération

15. Le gouvernement est d'avis que les activités liées à l'élaboration de nouveaux programmes d'curricula avec des sujets de formation spécialisée en matière de climatiseurs industriels (RAC), en collaboration avec l'Institut de formation national (INA), permettra de s'assurer de la durabilité de ces formations même après que le financement du PGEH aura été versé dans sa totalité. Le but des nouveaux curricula et d'équiper les institutions, et de former des formateurs et des professeurs afin qu'ils puissent fournir une formation abordable et la certification aux techniciens en climatisation résidentielle. Après l'achèvement de la phase I du PGEH, les institutions de formation seront responsables de la gestion des équipements qui leur ont été fournis.

16. Le Secrétariat a aussi pris note que les programmes et les cours de formation en cours d'élaboration portent sur l'utilisation de frigorigènes naturels, en particulier l'ammoniac et d'autres frigorigènes similaires. Le PNUD a indiqué qu'il s'assurera que l'utilisation de ces substances, ainsi que l'entretien des équipements, respecteront strictement les normes de sécurité.

17. En ce qui a trait à l'emploi du HCFC-141b pour le nettoyage des systèmes dans le secteur de la réfrigération, le PNUD a confirmé que de l'assistance est actuellement fournie aux techniciens pour les aider à identifier les produits de remplacement possibles pour le rinçage, dont certains sont disponibles dans la région. Cette question fait partie du matériel de formation qui sera intégré au centre national de formation.

Conclusion

18. Le Secrétariat a souligné que le Costa Rica était en conformité avec le Protocole de Montréal en 2013 et que la consommation estimative de HCFC en 2014 était inférieure à la consommation admissible pour cette année, et que ses activités prévues dans le cadre de la phase I ont avancé. Le pays possède un système d'autorisation opérationnel (soutenu par un système en ligne), qui permettra d'accroître le suivi du système de contingentement, et de soutenir la conformité. Le projet d'investissement d'Atlas Industrial, SA est achevé, et on a ainsi éliminé 14 tonnes PAO de HCFC-141b contenu dans des polyols pré-mélangés importés. Le niveau de décaissement global est de 86 pour cent. Les conditions pour le décaissement de la troisième tranche ont donc été respectées.

RECOMMANDATION

19. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) du Costa Rica; et recommande aussi l'approbation globale de la troisième tranche de la phase I du PGEH du Costa Rica, et le plan de mise en oeuvre de la tranche correspondante 2015-2017, au niveau de financement indiqué au tableau ci-dessous, en étant entendu que si le Costa Rica décidait d'effectuer les reconversions et l'entretien associé aux frigorigènes inflammables et toxiques dans des équipements de réfrigération et de climatisation désignés initialement pour substances non inflammables, le pays devrait assumer l'entière responsabilité et tous les risques inhérents et seulement conformément aux normes et protocoles pertinents.

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	62 000	4 650	PNUD
